

**DISPOSITIF DE VALIDATION  
DES COMPETENCES DE BIBLIOTHECAIRE  
FORMATEUR DES PUBLICS  
NIVEAU 1**

-----  
**RAPPORT  
SESSION 2021**



## **Sommaire**

<b>A. Historique du dispositif et évolutions pour la session 2021</b>	<b>1</b>
<b>B. Les épreuves de la validation des compétences</b>	<b>3</b>
<b>C. La session 2021 de validation des compétences de bibliothécaire formateur des publics de niveau 1</b>	<b>5</b>
<b>D. Les remarques et recommandations des commissions d'évaluation</b>	<b>9</b>

Depuis l'année 2020, le collectif constitué par le réseau des CRFCB<sup>1</sup>, celui des URFIST<sup>2</sup> et l'ENSSIB<sup>3</sup> propose pour les bibliothécaires formateurs de publics un parcours de formation d'une part, et une validation des compétences d'autre part.

En effet, dans l'exercice de leurs activités, les bibliothécaires formant les publics de leurs établissements consolident des compétences spécifiques. Leur reconnaissance est désormais possible grâce à ce dispositif.

Un site commun a été mis en place, à l'adresse suivante : <https://bibliothecaire-formateur.fr/>

## **A. Historique du dispositif et évolutions pour la session 2021**

### **1. Historique**

Le réseau des CRFCB, celui des URFIST et l'ENSSIB proposaient chacun des formations de formateurs depuis plusieurs années, répondant ainsi à une demande des établissements et des stagiaires. Depuis 2018, ils se sont associés pour proposer un parcours complet de formation à destination des bibliothécaires formant leurs publics, qu'ils soient débutants ou non dans cette activité de formateur. Un groupe de travail s'est constitué avec ces trois acteurs de la formation, ainsi que des représentants de SCD, pour définir les contours du dispositif.

Il était prévu dès le départ que ce parcours soit accompagné d'une validation des compétences de bibliothécaire formateur des publics, sur deux niveaux, pour les professionnels qui le souhaitent.

La première session de cette validation des compétences, de niveau 1 a été ouverte en 2020, malgré les obstacles dus à la crise sanitaire. Elle s'adresse aux formateurs animant des formations dont ils n'ont pas nécessairement créé le contenu ou le déroulé.

Une seconde session a été lancée en 2021. Ce rapport revient sur son organisation et les évolutions qui ont été apportées à son déroulement afin de prendre en compte les remarques formulées par les commissions d'évaluation et les candidats, en particulier par une enquête. Pour la session 2022, les candidats sont invités à lire avec attention le dossier proposé ainsi que les documents mis à leur disposition sur le site <https://bibliothecaire-formateur.fr/>

Une nouvelle validation des compétences, concernant le niveau 2, a été élaborée par les partenaires organisateurs et est ouverte pour la première fois aux candidats en 2022. Elle a pour objectif de prendre en compte d'autres compétences, notamment les capacités à concevoir un scénario pédagogique.

Ce parcours et les deux validations associées ont été conçus pour soutenir le fort développement de l'offre des bibliothèques en matière de formation des usagers, qu'il s'agisse d'appui à la pédagogie pour les bibliothèques universitaires, de formation à destination des personnes du réseau des bibliothèques départementales ou d'ateliers tout public en bibliothèques municipales ou intercommunales. Toutes ces actions posent de façon prégnante la question des compétences nécessaires aux bibliothécaires pour former les publics.

---

<sup>1</sup> Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques

<sup>2</sup> Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique

<sup>3</sup> Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Le parcours comme la validation s'appuient sur le référentiel de compétences suivant :

### Pour le niveau 1

Compétences visées par le parcours de formation	Compétences visées par la validation des compétences
	Approfondir régulièrement ses connaissances professionnelles, ses compétences pédagogiques et sa pratique
Transmettre un contenu de formation	Transmettre un contenu de formation
Évaluer le déroulement de la formation	Évaluer le déroulement de la formation
Communiquer efficacement et interagir avec son auditoire	Communiquer efficacement et interagir avec son auditoire
Animer et gérer un groupe	Animer et gérer un groupe

La formulation des compétences a évolué en 2021 (voir *infra*).

### Pour le niveau 2

Compétences visées par le parcours de formation
Concevoir le scénario pédagogique d'une formation
Utiliser des outils de pédagogie innovante

Le parcours de formations se compose à la carte, chacun allant chercher, dans l'offre des CRFCB, des URFIST et de l'ENSSIB, les formations qui l'intéressent.

## 2. Évolutions pour la session 2021

La réflexion qui a mené à ces évolutions s'est appuyée sur trois ensembles :

- Les questions posées aux partenaires par les candidats et les établissements au moment de la constitution du dossier ;
- Les retours faits par les évaluateurs, à la suite de la lecture des dossiers et des oraux ;
- Les réponses des candidats à un questionnaire, administré en février 2021, et visant notamment à recueillir le ressenti des candidats quant au déroulement de la première session et à identifier les points à améliorer.

A la suite de la première session de la validation de niveau 1, quatre éléments ont ainsi été remaniés :

- La rédaction des compétences attendues pour le niveau 1, dont les libellés ont été retravaillés afin qu'ils gagnent en clarté,
- La grille de critères a été enrichie pour apporter plus de précision dans les attendus et les points évalués par le jury.
- Le dossier a été allégé des éléments n'étant pas directement visés par les critères d'évaluation, pouvant donner lieu à confusions ou incertitudes,
- Le déroulé de l'oral a été détaillé pour conforter le cadre donné aux candidats pour leur présentation notamment.

## B. Les épreuves de la validation des compétences

La validation des compétences se déroule en deux temps : la constitution d'un dossier, puis un entretien pour les candidats ayant satisfait aux exigences du dossier.

### 1. Le dossier

Le dossier<sup>4</sup> permet de comprendre et d'évaluer la manière dont le candidat met à jour et entretient ses compétences, et la façon dont il envisage son activité de formateur.

Le dossier comprend, pour la session 2021 :

- La fiche de présentation du candidat ;
- Le tableau synthétique des formations dispensées par le candidat sur les deux années écoulées ;
- Le parcours de formation du candidat, incluant la mention des participations du candidat à des groupes de travail nationaux ou locaux portant sur la formation des publics en bibliothèque ;
- Un rapport, rédigé par le candidat, faisant une présentation et un bilan qualitatif de son activité de formateur.

Le dossier évalue en particulier la compétence n°1 « enrichir régulièrement ses compétences professionnelles, ses compétences pédagogiques et sa pratique ». Il donne également aux évaluateurs des premiers éléments sur l'expérience de formateur du candidat et sa capacité à mener une réflexion sur sa pratique.

compétence évaluée	critères	points observés pour l'évaluation
1. Enrichir régulièrement ses connaissances professionnelles, ses compétences pédagogiques et sa pratique	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat assure le maintien et le développement de ses compétences de formateur au fil du temps.</li><li>. Le candidat peut faire état d'une expérience de formateur significative pour le niveau évalué.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat a suivi au moins 2 formations de formateur dans les quatre années écoulées (réparties ou non sur les quatre années universitaires / scolaires écoulées).</li><li>. Le candidat participe à des échanges professionnels sur les sujets liés à la pédagogie et à la formation.</li><li>. Le candidat a assuré au moins 15 heures de formation à destination des usagers dans les deux dernières années (15 heures au total, réparties ou non sur les deux années universitaires / scolaires écoulées).</li></ul>

Si la commission d'évaluation considère que le dossier est en adéquation avec les compétences visées, le candidat est convoqué à l'entretien. Dans le cas contraire, le candidat reçoit des éléments de précision motivant la décision des évaluateurs.

---

<sup>4</sup> La constitution du dossier a été légèrement modifiée pour la session 2021.

## 2. La présentation d'une séquence de formation et l'entretien avec les évaluateurs

Cette épreuve orale<sup>5</sup> dure 30 minutes, et est composée de deux temps : le candidat se présente brièvement (2 minutes environ), puis expose et analyse, durant 8 à 13 minutes maximum, une situation de formation tirée de son expérience professionnelle. Un échange de 15 minutes a ensuite lieu avec les évaluateurs ; les questions portent sur la pratique de formateur du candidat et comprennent des mises en situation.

### La présentation de la séquence de formation par le candidat

Elle vise à évaluer prioritairement les éléments suivants :

compétence évaluée	critères	points observés pour l'évaluation
2. Transmettre un contenu de formation	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat décrit la manière dont il prépare la formation.</li><li>. Le candidat identifie les objectifs de la formation.</li><li>. Le candidat comprend l'enchaînement logique des étapes de la formation.</li><li>. Le candidat explique les méthodes ou outils pédagogiques utilisés durant la formation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat liste les étapes de sa préparation de la formation : vérification de l'actualité du support, lecture du support, test des exercices et exemples proposés, test des liens éventuels, vérification des matériels nécessaires.</li><li>. Le candidat fait la liste des matériels nécessaires à la séquence de formation.</li><li>. Le candidat liste les connaissances et compétences visées par la formation.</li><li>. Le candidat décrit les étapes de la séquence de formation.</li><li>. Le candidat donne une ou des raisons de l'utilisation d'un outil pédagogique (exercice, démonstration, etc.) ; il explique l'intérêt de cet outil pour la transmission des connaissances et pratiques visées par la formation</li></ul>
3. Évaluer le déroulement de la formation	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat identifie les points à améliorer d'une formation, d'ordre pédagogique ou technique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat décrit les difficultés rencontrées durant la formation.</li><li>. Le candidat propose des solutions ou des aménagements pour les résoudre.</li></ul>

<sup>5</sup> Les critères et modalités d'évaluation ont été précisés pour la session 2021.

## L'entretien avec les évaluateurs

L'entretien vise prioritairement à évaluer les éléments présentés ci-dessous. Il est aussi l'occasion de compléter l'évaluation des autres compétences, si le dossier ou la présentation du candidat n'ont pas permis de vérifier entièrement leur maîtrise.

Compétence évaluée	Critères	Points observés pour l'évaluation
4. Communiquer efficacement et interagir avec son auditoire	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat communique avec aisance avec le jury : il s'exprime et répond de manière claire et détaillée.</li><li>. Le candidat capte et retient l'attention du jury, il entretient le dialogue et nourrit les échanges de manière argumentée.</li><li>. Le candidat veille à la bonne - compréhension de ses propos par le jury.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat s'exprime de façon audible et fluide.</li><li>. Le candidat s'exprime de manière grammaticalement correcte et avec des termes précis.</li><li>. Le candidat s'applique à reformuler.</li><li>. Le candidat reste pertinent et sait répondre aux questions ou objections.</li></ul>
5. Animer et gérer un groupe	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat sait décrire le fonctionnement d'un groupe.</li><li>. Le candidat s'adapte au rythme de progression du groupe.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Le candidat décrit les différentes attitudes possibles des formés.</li><li>. Le candidat décrit la façon dont il repère les stagiaires qui ne suivent pas.</li><li>. Le candidat décrit les techniques ou solutions qu'il a développées pour amener tous les stagiaires au même niveau de compréhension.</li></ul>

### 3. La constitution des commissions d'évaluation

Chaque commission est constituée de trois personnes dont :

- Un ou deux membre(s) des CRFCB, des URFIST ou de l'ENSSIB,
- Un ou deux responsable(s) de la formation des publics,
- Un ou aucun formateur aguerri.

Le représentant du collectif des organisateurs (CRFCB, URFIST ou ENSSIB) est le président de la commission.

## C. La session 2021 de validation des compétences de bibliothécaire formateur des publics de niveau 1

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, les candidats ont pu télécharger depuis le site dédié <https://bibliothecaire-formateur.fr/> les dossiers de candidature ; la date limite de dépôt des dossiers complétés était fixée au 30 juin 2021. En raison des contraintes sanitaires, et en prévision de l'ouverture de la validation des compétences de niveau 2 début 2022, le dépôt des dossiers de candidature à la validation de bibliothécaire formateur de niveau 1 a été exceptionnellement prolongé. Le site bibliothecaire-formateur.fr a ainsi été réouvert au dépôt des dossiers du 23 août au 6 septembre 2021.

De par leur répartition sur le territoire, les CRFCB ont été les opérateurs principaux des sessions de validation, pour l'organisation et l'accueil des candidats. Les convocations ont été envoyées aux candidats à partir du 7 septembre, pour des oraux qui se sont déroulés en

novembre 2021. 12 commissions de validation se sont ainsi tenues.

Une commission d'harmonisation s'est tenue le 14 décembre 2021, réunissant les présidents de chaque jury ; les résultats définitifs ont été transmis aux candidats le 15 décembre, et publiés sur le site <https://bibliothecaire-formateur.fr/>.

## 1. Les candidats

Le nombre de candidats ayant déposé un dossier de demande de validation des compétences pour cette deuxième année du dispositif de validation est encore honorable mais plus faible qu'en 2020 (91 candidats en 2020 contre 68 en 2021).

### Répartition des candidats par région

Région	Nombre de candidats
Grand Est	16
Occitanie	11
Ile-de-France	8
Bretagne et Pays de la Loire	8
Rhône-Alpes	7
Sud et Corse	6
Hauts-de-France	5
Normandie	2
Auvergne	2
Centre Val de Loire	2
Bourgogne Franche-Comté	1
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>

68 candidats au total ont déposé un dossier. Ils sont issus de 42 établissements différents ; 6 candidats sont issus de bibliothèques de collectivités territoriales. Comme l'année précédente, la région Grand Est, desservie par le CRFCB Médial, porteur historique du projet, regroupe le plus grand nombre de candidats

### Répartition par catégorie

Catégorie	Nombre de candidats 2020		Nombre de candidats 2021	
C	5	<b>5,5 %</b>	7	<b>10 %</b>
B	65	<b>71,5 %</b>	37	<b>54,5 %</b>
A	21	<b>23 %</b>	24	<b>35,5 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>	<b>100 %</b>	<b>68</b>	<b>100 %</b>



## Répartition par filière

Filière	Nombre de candidats 2021	
Bibliothèque État	45	<b>66 %</b>
ITRF	15	<b>22 %</b>
Bibliothèque territoriale	6	<b>9 %</b>
Autre (documentaliste, chargé d'études documentaire)	2	<b>3 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>100 %</b>

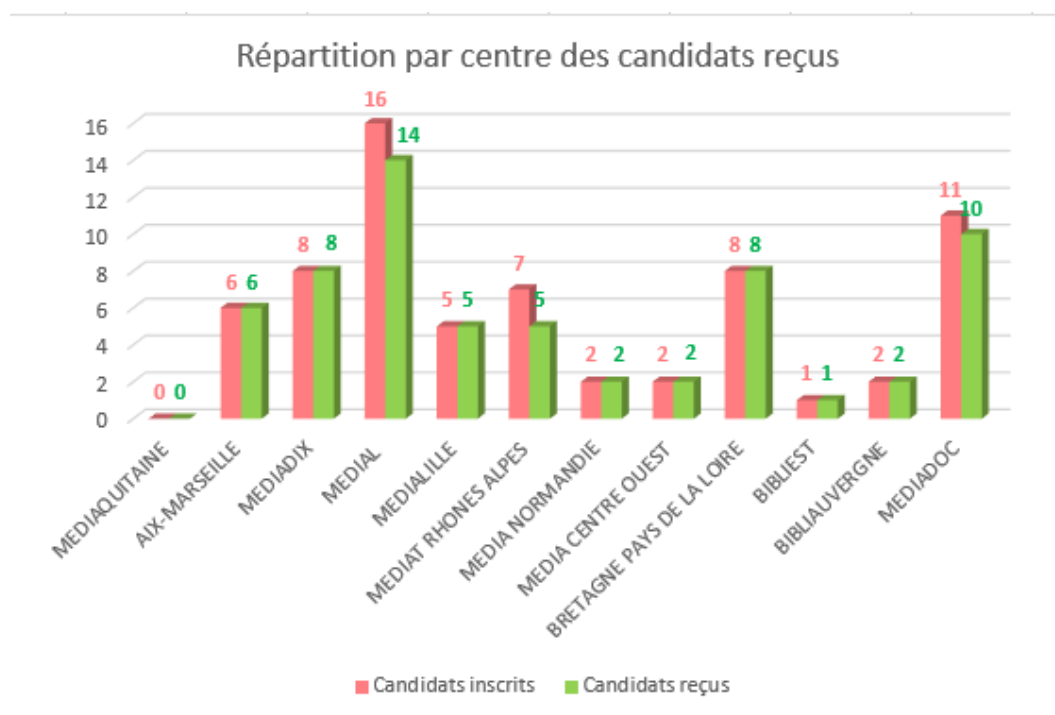
## 2. Les résultats

Sur 68 dossiers déposés, 65 ont été jugés conformes aux exigences pour un passage des candidats à l'oral, soit un taux d'admissibilité de 95,5 %.

A l'issue des entretiens, 63 candidats ont été déclarés reçus à cette validation, soit un taux de réussite de 97 % des admissibles et 92,5 % des inscrits.

Régions	admissibles		reçus	
	oui	non	oui	non
Grand Est	15	1	14	1
Occitanie	10	1	10	0
Ile-de-France	8	0	8	0
Bretagne et Pays de la Loire	8	0	8	0
Rhône Alpes	6	1	5	1
Sud et Corse	6	0	6	0
Hauts-de-France	5	0	5	0
Normandie	2	0	2	0
Auvergne	2	0	2	0
Centre Val de Loire	2	0	2	0
Bourgogne Franche-Comté	1	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>3</b>	<b>63</b>	<b>2</b>
<b>En pourcentage des admissibles</b>			<b>97 %</b>	<b>3 %</b>
<b>En pourcentage des inscrits</b>	<b>95,5 %</b>	<b>4,5 %</b>	<b>92,5 %</b>	<b>7,5 %</b>

Si l'on adopte une vue par centre organisateur, on obtient la représentation suivante :



### 3. Les membres des commissions d'admissibilité et d'admission

Centre organisateur	Membres des commissions pour l'admissibilité et l'admission
Médiadix	1. Christophe Pavlidès 2. Nathanaël Butticker 3. Isabelle Rouquet
MédiaLille	1. Catherine Crépin 2. Françoise Quillac 3. Adrien Barbe
Médiat Rhône Alpes	1. Marie-Madeleine Saby 2. Elisabeth Noël 3. Natacha Cartant
Médial	1. Laure Gouneaud / Marianne Bégin 2. Magali Risch / Noël Thiboud / Anne Romain 3. Damien Laplanche / Emilie Leromain / Manon Saint-Marc
Média d'Oc	1. Florie Boy / Christelle Vallée 2. Amélie Barrio / Charlotte Hénard 3. Sandrine Chapoulie / Ophélie Carreras
Média Normandie	1. Romain Féret 2. Christophe Boudry / Julie Lallemand 3. Justine Le Montagner
CFCB Bretagne Pays de la Loire	1. Sophie Gonzalès 2. Florence Thiault 3. Marie-Dominique Pinel

Centre organisateur	Membres des commissions pour l'admissibilité et l'admission
CRFCB Aix-Marseille	1. Véronique Palanché 2. Nicolas Hochet 3. Magalie Le Gall
BibliAuvergne	1. Carole Besson 2. Jean-Baptiste Bonat 3. Cyrielle Dru
Bibliest	1. Marie-Madeleine Saby 2. Elisabeth Noël 3. Natacha Cartant
Média Centre Ouest	1. Amaury Catel 2. Marina Dinot-Dumas 3. Frédéric Duton

Dans le prolongement de l'année précédente et la poursuite de la situation de crise sanitaire liée à la COVID-19, les partenaires porteurs du dispositif se sont organisés afin de maintenir les épreuves dans les meilleures conditions et dans le respect des règles sanitaires et de distanciation. Des aménagements ont eu lieu afin d'accueillir les candidats et les membres des évaluateurs en toute sécurité, des visioconférences ont souvent été mises en place. Très peu de problèmes techniques se sont posés. Certains candidats ont été appelés à passer la validation dans un autre centre que leur CRFCB de rattachement, lorsque des raisons d'organisation l'imposaient.

Une réunion d'harmonisation s'est tenue le 14 décembre 2021 avec tous les présidents de jury afin d'établir la liste officielle des reçus.

Un échange individuel a été proposé aux candidats non admis, afin de leur apporter des compléments d'explication et de les aider à préparer une éventuelle nouvelle candidature.

## **D. Les remarques et recommandations des commissions d'évaluation**

### **1. Impressions générales**

Il est attendu que les candidats respectent le formalisme demandé.

Nous rappelons qu'il s'agit d'une validation de compétences dans le cadre bien précis de la formation des publics. Aussi, les candidats qui s'attardent sur leur fonction de responsable de la formation des usagers ou des personnels sont toujours considérés comme hors sujet.

Les commissions ont auditionné des candidats dont le niveau reste souvent inégal. En effet, certains possédaient déjà les compétences relevant du niveau 2, alors que d'autres ont montré plus de difficultés à faire reconnaître les compétences nécessaires à la validation du niveau 1.

Les entretiens sont également des moments d'échanges et de partage d'expérience entre les participants et les membres des commissions, qui apprécient grandement ces temps d'échanges.

Durant l'entretien, les notes personnelles étaient autorisées et les candidats avaient le choix d'utiliser un support de présentation lorsque l'oral se faisait en présentiel (diaporama, exemples de documents présentés aux étudiants, etc.).

## **2. Sur la durée de l'épreuve d'admission**

Grâce aux aménagements du temps d'épreuve réalisé depuis la session précédente, l'équilibre entre l'audition et le temps d'échange avec les candidats était bien adapté (pour rappel : présentation brève du candidat de 2 minutes ; exposé et analyse durant 8 à 13 minutes maximum ; échange de 15 minutes avec les évaluateurs).

Les 15 minutes de présentation sont donc largement consacrées à l'exposé d'une séquence de formation et à l'analyse de cette séquence. Elles ont été bien utilisées par la plupart des candidats et les membres des jurys ont apprécié le temps d'échange plus important.

Il faut rappeler qu'il est attendu un retour réflexif de la part du candidat, par exemple : de quelle manière les outils pédagogiques utilisés lors de la formation ont-ils été adaptés à son public par le candidat ? le candidat considère-t-il avoir atteint les objectifs de formation qui étaient fixés ? Peut-il identifier des points d'amélioration ? etc.

## **3. Sur la présentation de la séquence de formation**

Quasiment tous les candidats ont choisi de présenter une séquence de formation à la méthodologie de la recherche documentaire, mais il convient de préciser que ce thème n'est pas obligatoire. Il est important de rappeler que cette présentation ne consiste pas à former les membres des commissions, mais bien à présenter une démarche, un contenu, des objectifs, une progression, l'analyse d'une séquence de formation animée devant des usagers. Environ un tiers des candidats s'est appuyé sur un support pour ce temps de présentation – support non obligatoire, rappelons-le.

Certains candidats ont voulu proposer des présentations qu'ils avaient testées sur leurs collègues et qui n'ont pas respecté le formalisme de l'exercice.

## **4. Sur un enrichissement régulier et nécessaire des compétences**

Durant les oraux, certains candidats ont indiqué ne pas avoir le temps d'enrichir leurs compétences et ne pas connaître de liste de diffusion pour la veille ou ne pas avoir le temps de prendre connaissances des informations diffusées sur ce type de listes. Cela est pourtant essentiel. L'approfondissement régulier des compétences professionnelles est un des critères de validation des compétences de ce dispositif.

## **5. Conseils complémentaires pour les futurs candidats**

Cette validation des compétences n'est pas un concours : le nombre de reçus n'est pas limité. L'enjeu est de démontrer que l'on détient les compétences requises. Toutefois, cette validation se prépare aussi bien pour la phase d'admissibilité que pour celle d'admission. Il est indispensable de structurer son propos, de bien gérer son temps et de mener une démarche réflexive sur sa pratique de formateur et sur les outils utilisés en formation. Une attention particulière doit être apportée à l'expression et à la précision des termes utilisés ; il peut de ce fait être très utile de se faire relire par des collègues.

Outre les informations disponibles sur le site <https://bibliothecaire-formateur.fr/>, les candidats ne doivent pas hésiter à se rapprocher de leur CRFCB de rattachement pour tout renseignement. Nous attirons simplement l'attention des candidats sur le fait que les CRFCB, l'ENSSIB et les URFIST étant organisateurs de la validation, ils ne sauraient proposer d'entraînements aux épreuves.

## En conclusion

Les retours de lauréats et de responsables de la formation des usagers confirment que ce dispositif peut offrir une reconnaissance renforcée de ces compétences professionnelles au sein des établissements. Il permet à celles et ceux qui animent des formations en plus de leurs autres missions de valoriser cette activité et cet investissement.

La validation des compétences de bibliothécaire formateur est aussi un élément positif dans une démarche d'insertion professionnelle, certains bibliothécaires contractuels la faisant valoir dans le cadre d'une recherche d'emploi.

Ce dispositif permet enfin de mesurer la dynamique de formation et de veille professionnelle des formateurs.

### Délivrance d'un *open badge*

Afin d'attester du succès des candidats aux épreuves de validation des compétences de bibliothécaire formation niveau 1, des badges numériques ont été envoyés à chaque lauréat des sessions 2020 et 2021.

Ce badge numérique, ou *open badge*, se présente sous la forme d'une image, dont les métadonnées indiquent les compétences validées et la façon dont elles ont été validées. Il repose sur une plateforme en ligne, réunissant la communauté des institutions et personnes utilisatrices d'open badges. L'open badge permet ainsi de valoriser les compétences et les connaissances des lauréats, et leur permet de les valoriser dans la communauté des utilisateurs, mais aussi sur un réseau professionnel comme LinkedIn.

